

Editorial

mars 2012

Jean-Henri Compère : Président



Ca y est, l'Union a décidé de franchir un nouveau cap très important dans sa nouvelle vie.

Nous ouvrons nos portes aux membres qui le souhaitent pour venir nous aider à construire l'Union de demain. L'association est depuis toujours gérée efficacement par les administrateurs, ce qui lui a permis de perdurer depuis plus de 80 ans. Mais nous sommes trop peu nombreux pour activer toutes les nouvelles idées, les nouvelles envies que nous envisageons pour l'Union. Nous avons besoin de votre présence active dans les différents groupes de travail, dont la liste vous sera donnée un peu plus loin dans le bulletin, pour réfléchir et activer de nouvelles pistes. Fini les questions toujours un peu embarrassantes du genre " *oui mais venir à l'Union pour quoi faire ?* " ou " *a quoi ça me sert de venir à l'Union ?* ". Il vous suffit maintenant de dire ; " *Viens, dis nous ce que tu veux, crée un groupe de travail avec d'autres artistes, donne des proposition concrètes et actons !* ".

Le statut d'artiste est en grand danger, sachez que nous nous impliquons de très près, que nous sommes en discussion très avancée avec d'autres associations professionnelles pour défendre nos professions. Grâce au travail du conseil d'administration, et principalement de son vice-président Pierre Dherte, nous sommes en bonne position dans les discussions avec les autorités politiques qui nous prennent de plus en plus au sérieux comme représentant des artistes du spectacle. Vous lirez une mise au point sur les statuts et sur la problématique de l'ONEM.

Vous trouverez traditionnellement le compte rendu du bilan et de l'assemblée générale, qui était très chaleureuse, même si les présents n'étaient pas très nombreux, et merci à ceux qui se sont déplacés. J'en profite pour remercier encore une fois les directeurs de la Balsamine qui nous ont reçu avec beaucoup de sympathie.

Jeannine Rolane continue à nous instruire sur l'histoire de notre patrimoine, à savoir " Le mariage de Mademoiselle Beulemans", Michel Guillou nous parle de Vaclav Havel et nous a également transmis une rencontre avec Patrick de Longrée, merci à eux de nous donner de la matière.

Voilà, j'entame ma deuxième année comme président, et pour pouvoir continuer à changer notre Union j'ai besoin de vous. Les possibilités sont immenses, nous avons un outil efficace à construire, les bases sont saines, il ne nous reste plus qu'à le faire grandir.

Nouveaux membres

“La grande force de l'Union réside dans ses membres, les artistes, les créateurs. Ceux d'hier, d'aujourd'hui mais aussi ceux de demain. Ensemble, nous construisons l'avenir de l'Union, celui des artistes, plus forts que jamais !”



**Vous aussi,
parrainez de nouveaux membres !**

Photocopiez le formulaire d'adhésion qui se trouve dans chaque bulletin en dernière page ou téléchargez-le via notre site. Renvoyez-nous le formulaire complété et signé par l'artiste qui souhaite nous rejoindre, ainsi que par deux parrains eux-mêmes membres depuis minimum un an ! Vous, par exemple ?... Vous pouvez également nous demander des formulaires d'adhésion par fax, par téléphone, par courrier...

www.uniondesartistes.be

Sommaire

l'Union des artistes du spectacle

Editorial -----	1
Nouveaux membres -----	4
Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 05.03.2012 -----	6
Recettes des collectes des petits sabots 2012 -----	17
Le Mariage de Mademoiselle Beulemans -----	18
Décès de Vaclav Havel -----	20
Groupes de travail -----	21
Le Rideau suivant... -----	22
Une rencontre : Patrick De Longrée -----	24
Hommage -----	29
Naissances -----	31
Avantages offerts et demande d'admission -----	32

Nouveaux membres

Bouzouk



Bouzouk est un maquilleur de réputation internationale.

Il parcourt l'Asie en tant que *master make-up artist* tant pour les défilés de mode, que pour des actrices de cinéma et de télévision....Gong Li, Marie Gilain, Juliette Binoche, Emma Watson, Inès Sastre, et récemment acteurs et actrices de Twilight....)

Ma rencontre avec Bouzouk,....Les Ailes du Silence,(un de ses écrits,)que j'ai mis en scène à La Cambre avec Jacques De bock, Pascal Parsat, Fatou Traoré), marque le début d'une belle et grande collaboration. Expos, performances et récemment Stylisme, costumes et maquillages, pour le Théâtre, Les Damnés-William Cliff (mise en scène D.Oscari AH!Aristophane et La Femme de l'Homme au Chapeau Boule de Patrick Roegiers, mises en scène M Lenoble.

Heureuse d'être sa Marraine pour l'Union des Artistes, Bouzouk est un Artiste complet à découvrir ou à redécouvrir sur bouzouk-make-up.blogspot.com

Monique Lenoble

Bouzouk est un MAGICIEN. Artiste et Magicien de la vie, des couleurs et des fards.

Il sait rendre lumineux les êtres qu'il regarde, et qu'il maquille. Il est peintre aussi et à l'occasion il jette des mots sur le papier comme on jette de la peinture sur une toile, toujours pour gagner les profondeurs.

L'élégance discrète, la simplicité qui touche à l'essentiel sont les qualités qui se dégagent immédiatement de sa personne et de son travail !

Il me fait penser à ces grands maîtres de la calligraphie chinoise : il a le trait juste, fruit d'un long travail, la maîtrise absolue dans un lâcher prise désarmant !

Il sillonne tous les espaces et d'un coup d'œil, d'un sourire, d'un geste, il fait rayonner la face du monde.

C'est un ami fidèle et généreux qui fait de chaque moment un instant rare et précieux et je suis très honorée qu'il m'ait demandé d'être sa marraine.

Anouchka Vingtier



Quel plaisir d'accueillir un musicien de spectacle, et un musicien au talent reconnu par tous, tant au théâtre qu'au cinéma et au ballet! Sa carrière débute en 1990; il écrit la musique de "Free Lance" de Pierre Mertens pour le Théâtre Poème. Mais on ne peut, dans l'oeuvre de Pascal, tout citer ici, aussi dois-je procéder à une inévitable et partielle sélection. En 97, Thierry Lefèvre lui demande une musique originale pour "Brousailles" d'Eric Durnez, en 98 "Echange clarinette" où ils se retrouvent tous les trois, puis Carlo Boso lui confie les arrangements de l'Opéra de quat'sous, et la direction musicale.

Pascal travaillera longtemps pour la Compagnie de la Sonnette. En 1999, il crée la musique de "La Poupée Titanic" de et mis en scène par Thierry Debroux aux Martyrs, celle du "Pont" de Laurent Van Wetter (mise en scène Thierry Waseige) et celle du "Maître et Marguerite" (mise en scène Daniel Scahaise) aux Martyrs. En 2001 il est au Rideau pour "Un Fil à la patte" (Frédéric Dussenne), puis en 2002 il travaille sur "Un Cas intéressant" de Buzzati (Daniel Scahaise) puis il fait "Terminus" (Marcel Delval) et "La Ronde" (Hélène Theunissen), tout cela aux Martyrs. Il commence sa longue collaboration avec le chanteur Christophe, retrouve Thierry Debroux pour "Le Livropathe" au Rideau, dirige les chants dans "La Paix" mis en scène par Christine Delmotte, est directeur musical de "Jésus-Christ superstar" à Villers-la-ville, crée "Le Petit voyage d'hiver" ou Schubert à portée des enfants, travaille pour les opéras de Lille et Rouen. S'ensuivent encore de nombreuses collaborations avec les théâtres de Bruxelles et d'ailleurs: le Public, les Martyrs, l'Ancre, le Parc, le Zut, le 210, le Rideau, Le théâtre Mouffetard, le Manège; des musiques originales, toujours. Sans oublier Christophe dont il est le pianiste et le directeur musical. Mais il travaille aussi sur des films, des ballets... Ouf! Et sa carrière sera encore longue, c'est sûr. Qu'il soit le bienvenu... et qu'il nous amène d'autres musiciens.... Sa marraine est aussi son épouse, Hélène Catsara

Bernard Marbaix

Nathalie **Willame**

La plupart d'entre vous le savent où l'ont remarqué, à la "base" (comme on dit ici !) je suis française. Bon, je sais, personne n'est parfait... Mais, c'est justement pour palier à cette carence et réussir mon intégration que j'ai "marié" une Binchoise, une vraie, avec toute la panoplie qui va avec: Le Carnaval, la bière, un amour immodéré pour la région hennuyère et un caractère bien trempé...

Diplômée de l'INSAS, Nathalie Willame (ladite Binchoise), travaille très vite au Rideau de Bruxelles, puis elle enchaîne les spectacles au Théâtre Royal du Parc, au Varia, au Nouveau Théâtre de Belgique, au Théâtre des Galeries, à l'Atelier Théâtre Jean Vilar... Peu avare de son temps et de son talent, elle travaille pour les jeunes compagnies. On a pu la voir aussi au cinéma et à la télévision. Pédagogue de premier plan, elle anime depuis bientôt 13 ans, 4 ateliers-théâtre à la Vénèrie (pépinière de très jeunes talents), et enseigne également à l'école d'acteurs Parallax. Enfin, elle est avec David Quertigniez, à la base de la création du Bal des Acteurs. Dotée d'un sens de l'humour indéniable (parfois particulier...) et d'un grand sens de l'initiative et de l'organisation, voici une recrue de choix pour l'Union. Bienvenue donc à l'Union Chère collègue et néanmoins épouse.

Jean-Michel Vovk

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 05 mars 2012

Discours d'accueil du Président de l'Union des Artistes du Spectacle (Jean-Henri Compère)

Bonjour Mesdames et Messieurs,

C'est avec plaisir que nous vous recevons cette année au théâtre de la Balsamine et je tiens à en remercier les directeurs. Ceci est mon premier discours en tant que président, et je suis assez fier de vous dire que l'Union change. En effet, sous l'impulsion du Conseil d'Administration nous avons décidé de donner à notre Union une nouvelle dimension. Nous allons créer une fondation qui reprendra toutes les actions philanthropiques qui nous caractérisent, aides aux personnes, prêts, donations, récoltes de fonds, allocations. Mais d'autre part, nous donnons de nouvelles impulsions à l'Union pour lui donner de nouvelles fonctions, une nouvelle orientation. Nous poursuivons donc dans ce cadre la défense morale des comédiens, avec notre représentation dans de nombreuses commissions consultatives mais aussi décisionnelles.

La grande nouveauté vient principalement dans la création de groupes de travail dans lequel nos membres vont pouvoir s'inscrire. Il est donc fini le temps où les artistes qui ne sont pas membres pouvaient s'interroger sur l'utilité de notre association. Dorénavant, à toute personne qui vous ferait cette réflexion " *oui mais à quoi ça sert votre bazar* " il vous suffit de répondre, "vient nous montrer ce que tu veux y faire et on t'aidera à activer ton projet. " Nous avons devancé certaines des attentes qui pourraient vous venir en constituant **1.**un groupe sur un Gala de l'Union **2.** Des rencontres interdisciplinaires de l'Union **3.** La création d'un spot télé/radio pour la promotion de la future fondation **4.** La création de réunions d'informations dans les écoles supérieures artistiques **5.** Pour la défense morale des professions de nos membres.

Si d'autres idées vous viennent, n'hésitez pas à nous en faire part tout à l'heure lors de notre échange de questions/réponses, ou en écrivant à l'Union.

Nous avons également activé les relâches de l'Union, qui on récolté un succès mitigé. Nous avons créé ces rencontres suite à la réflexion de certains de nos membres qui se plaignaient de ne se rencontrer qu'une fois par an. Ces rencontres ont lieu tous les premiers lundi du mois à 18 h à la brasserie du Corbeau. Tout le monde y est le bienvenu mais force est de constater que ce sont souvent les mêmes têtes que l'y voit. A vous de voir.

Nous avons aussi réussi à convaincre un certain nombre de théâtres d'ouvrir gratuitement leurs portes à nos membres sous certaines conditions

Pour rappel,

Le membre se présente sans réservation au guichet à l'entrée, présente sa carte de membre de l'Union des Artistes du Spectacle, en ordre de cotisation, se met sur une liste d'attente. Si au moment de fermer les portes de la salle, il reste de la place, il entre gratuitement, si non, il reprend sa vie normale et va boire un verre, ou va au cinéma. Nous avons réalisé notre premier stage professionnel. Un stage de doublage réservé au plus de 40 ans. Ce stage, grâce principalement à Colette Sodoyez a été un grand succès. Nous préparons déjà le suivant, qui sera un stage de voix micro pour la publicité. Si d'autres envies vous viennent, n'hésitez pas à nous les communiquer.

Nous avons décidé aussi de faire un membre d'honneur chaque année. Les trois premiers furent Julos Verbeeck Annie Cordy et Toots Thielemans. Nous n'avons pas encore décidé de la prochaine personne à mettre en avant, si vous avez des idées, vous connaissez la chanson.

Nous allons aussi créer un fond aux archives et musée de la littérature. Si vous avez des programmes, des photos, des brochures signalez-le nous et nous transmettrons vos dons.

Nous avons aussi comme projet de recueillir un ensemble de témoignages de nos anciens, témoignages que nous allons filmer, documenter, monter, graver et offrir pour que nos anciens aient la possibilité de montrer à leurs enfants et petits enfants quelle fut leur vie. Ces films resteront stockés également aux archives et musée de la littérature.

Nous avons, dans le cadre de la journée des comédiens au festival du film d'amour de Mons, organisé une journée d'atelier pour les étudiants d'art dramatique. Cette journée était constituée de petits modules dirigés par des professionnels. Une bonne centaine d'étudiants ont participé à cette journée et ont pu aborder, la direction d'acteur, le casting, le travail du micro en publicité et le doublage. La demande est très forte de leur part et nous envisageons de reproduire ces modules tous les ans.

Nous avons aussi approché les musiciens pour qu'ils agrandissent notre Union. Si quelqu'un à des rapports privilégiés avec le monde de la danse qu'il nous le fasse savoir, il serait dommage de se priver de tous ces artistes au sein de notre Union.

Notre nouveau site professionnel est sur le point d'être activé, nous le voulons interactif, professionnel. Ce doit être un outil au service de tous nos membres et pour cela nous avons besoin de votre participation.

Vous l'aurez remarqué, le nouveau mot qui définit le mieux notre future Union est PARTICIPATION. L'Union vous appartient, à vous de lui donner les orientations que vous avez envie de lui voir prendre.

Le conseil d'administration reste à votre service pour vous aider à créer une Union plus vivante.

Voilà, je mets un peu la pression sur vos épaules, à vous de saisir la balle au bond.

Bilan et Comptes

Bernard Gahide

Chers membres, bonjour à tous !

Avant tout j'aimerais avoir une petite pensée pour notre chère Anne qui s'est acquittée avec talent de la charge de Secrétaire Général Trésorier pendant 18 ans. Merci à elle pour son remarquable investissement au sein de l'Union.

Il me revient maintenant de la remplacer et de vous tenir au courant de l'évolution de nos avoirs et de nos débours.

Nos actifs immobilisés, immeuble, mobilier et matériel sont stables, comme chaque année.

Dans les actifs courants, pour ce qui est du double précompte immobilier que nous avons dû payer suite à une erreur administrative et dont nous attendons le remboursement, notre dossier a été accepté et le remboursement ne devrait plus tarder ce qui fera du bien à nos finances !

Les placements en trésorerie et les valeurs disponibles se maintiennent et sont suivis avec pertinence et en bon père de famille par notre vice-président Jacques Monseu, mais nous avons dû toutefois vendre des SICAV pour être en complet équilibre et palier à des rentrées légèrement inférieures et à certaines dépenses exceptionnelles comme l'achat des nouveaux crayons et petits sabots.

Quant aux comptes détaillés, tout membre est autorisé à en consulter le détail en nos bureaux. Ils ont été approuvés par les vérificateurs aux comptes Jeannine Rolane et Ariane Masure que je remercie vivement.

Je profite également de l'occasion pour remercier tous ceux qui de près ou de loin ont participé activement aux collectes de cette année. Ils ont été nombreux, merci à tous, sans vous et donc sans les collectes, l'Union aurait du mal à assurer une stabilité financière et la poursuite des actions en faveur de nos membres.

Remerciements spéciaux à Jean-Jacques Schreurs pour avoir une fois de plus orchestré avec brio les collectes à la Monnaie et aussi tout particulièrement à Denyse Schwab qui, au pied levé, s'est chargée de la tâche ingrate de trouver des collecteurs et d'organiser des collectes dans différents théâtres bruxellois. Nous n'avons pas encore le bilan définitif mais il n'atteint toutefois pas les mêmes montants que les années précédentes.

Les prévisions budgétaires pour 2012 augurent de dépenses moindres qu'en 2011, les petits sabots ayant déjà été payés et notre secrétaire bénéficiant toujours d'un programme d'aide financière à l'emploi, le fameux plan ACTIRIS.

Je garde l'espoir d'avoir beaucoup de nouveaux membres (nous comptons sur vous !), que ceux-ci ainsi que les anciens n'omettent pas de payer leur cotisation, et que les collectes de la saison prochaine nous rapportent à nouveau une recette suffisante pour subvenir au besoins de notre association.

Soyez solidaires, nous avons besoin de chacun de vous et nous serons ainsi en mesure d'aider ceux de nos membres qui connaissent des difficultés passagères de tout ordre car c'est bien là notre but philanthropique, mentionné dans nos statuts établis en 1927.

Je vous remercie de votre attention.

Bernard Gahide



Circulaire ONEM ONEM ou ONEM PAS ?

Pierre Dherte / Frédéric van Linthout

Résumé de ce qui s'est dit à ce sujet lors de notre AG :

Pierre Dherte prend la parole et revient sur la récente problématique causée par la "circulaire ONEM" qui provoque beaucoup d'inquiétudes et de soucis chez de nombreux artistes. Il rappelle les tenants et aboutissants des arrêtés royaux et ministériels, de la loi sur le statut social des artistes et des réglementations générales régissant du chômage. Une centaine de cas d'artistes, dont beaucoup de comédiens et d'artistes du spectacle et du secteurs des arts de la scène, notamment, seraient actuellement dans des situations précaires suite à des interprétations de la loi par l'ONEM en matière de chômage (non respect du montant maximum d'allocations de chômage pour certains, non respect de l'article 116§5 en général, obligation d'accepter des «emplois non-convenables», etc...).

L'Union des Artistes a décidé de s'exprimer en tant qu'organisation représentative agréée et en accord avec l'article 3 de nos statuts, à savoir : «la défense morale des professions de nos membres». Nous souhaitons être associés à toute consultation sur de nouvelles éventuelles réglementations du «statut» des artistes ainsi que sur toute action pouvant aider certains de nos membres en difficulté. C'est pour ces raisons, entre autres, que nous demandons de suspendre cette circulaire le plus tôt possible ou tout au moins en dénoncer l'interprétation des textes légaux.

Pour rappel, les différentes lois et réglementations sont résumées dans un article paru dans le bulletin trimestriel de décembre 2011 (Circulaire ONEM Circulez, y a «rien à voir» ?). Vous pouvez aussi les trouver sur notre site internet : <http://www.uniondesartistes.be>

Pierre Dherte rappelle également le courrier qu'il a rédigé au nom de l'Union pour suspendre les directives ONEM et être consultés par les pouvoirs publics. Ce courrier n'a pas été porté seulement par l'Union. Il a aussi été signé par 8 fédérations ou associations représentatives de nos professions : ProSper (scénaristes, réalisateurs et acteurs), Compeas (La Concertation Permanente des Employeurs des Arts de la Scène), la CTEJ (Chambre des Théâtres pour l'Enfance et la Jeunesse), le CCAS (Comité de Concertation des Arts de la Scène), la FAS (Fédération des professionnels des Arts de la Scène), la Chambre Patronale des directeurs de théâtres francophones, l'ATPS (l'Association des Techniciens Professionnels du Spectacle). Le courrier a été envoyé à la Ministre de l'Emploi, à la Ministre de la Culture, au directeur général de l'ONEM et au Premier Ministre. Vous pouvez lire notre lettre aux ministres dans ce bulletin ou sur notre site internet. Vous pouvez également lire les courriers de réponses à l'Union, en nos bureaux.

Nous avons été conviés chez le Premier Ministre

Suite à notre requête, nous avons été conviés à nous entretenir au Cabinet du Premier Ministre, 116 rue de la Loi, le vendredi 16 mars dernier avec Luc Jabon, Tanguy Rosen, Frédéric Young et Anne Rayet. Le 29 mars prochain, je suis invité à m'entretenir avec Olivier Deleuze (co-Président d'ECOLO) et Muriel Gerken. Nous portons ainsi notre voix, notre position et nos attentes exprimées dans notre courrier qui semble susciter un certain intérêt. Un groupe de travail sera initié par le cabinet du Premier Ministre et nous participerons à ce

groupe de travail très prochainement. Nous vous communiquerons les suites de ces rencontres dans notre bulletin.

Quelques articles de loi à retenir :

Les conditions d'accès au chômage (règle générale pour tout le monde)

Les conditions d'accès au chômage changent en fonction de l'âge :

- 312 jours de travail requis en 18 mois pour les moins de 36 ans
- 468 jours de travail requis en 27 mois entre 36 et 50 ans
- 624 jours de travail requis en 36 mois pour les plus de 50 ans

L'article 10 (règle pour les artistes du spectacle et les musiciens uniquement) :

Il y a une disposition dans l'arrêté ministériel de 1991 - le fameux article 10 - qui précise que pour les artistes du spectacle et les musiciens, on va accepter que dans le calcul de ce stage, une journée de travail ne soit pas nécessairement une journée de 5 ou 6 heures de travail - ce qui est la norme - MAIS AUSSI une prestation qui a rapporté un minimum de 37€. Cela permet aux artistes du spectacle et aux musiciens de faire valoir une journée de travail même si ils jouent uniquement 1h30' dans une pièce de théâtre ou dans un concert en soirée, par exemple. On comprend aisément qu'on ne va pas obliger un comédien à jouer 5 fois par jour sa pièce afin d'obtenir une journée de travail de 6 heures pour son «stage» d'accès aux allocations !"

La règle du cachet

Cette «règle» n'est pas une disposition légale mais une interprétation par l'ONEM de l'article 10: sachant qu'il est difficile pour ces artistes de prouver 312 jours de travail en 18 mois, elle a accepté pour l'admissibilité aux allocations de chômage une règle qui divise la rémunération brute perçue par la rémunération de référence pour les artistes (37,70€, montant au 01/05/2011). On obtient ainsi un nombre de jour «fictifs».

La règle du Bûcheron

Règle qui concerne les règles d'accessibilité pour le bûcheron rémunéré à la tâche. Ce système a inspiré la "règle du cachet", à une importante différence près, c'est que le résultat du calcul ne peut pas donner lieu à un nombre de jours de travail "virtuels" supérieur à ceux qui sont compris dans la durée de l'engagement, alors que dans la "règle du cachet", il n'y a pas de limitation de ce genre.

L'article 116, paragraphe 5 (règle générale pour tout le monde)

Une fois le Statut de l'Artiste obtenu (statut qui n'est en fait rien d'autre que l'application légale de l'article 116 § 5), après la période de stage (312 jours), on a droit à des allocations de chômage. Celles-ci diminuent après un an. L'article 116 § 5 dit que toutes les dispositions de diminution des allocations NE S'APPLIQUENT PAS A TOUS CEUX QUI SONT EXCLUSIVEMENT OCCUPES DANS DES LIENS DE CONTRATS DE TRAVAIL DE TRES COURTES DUREES." C'est actuellement l'interprétation de cet article qui posent le plus de problèmes aux artistes, notamment.

L'emploi convenable

On doit accepter tout emploi convenable. Qu'est-ce qu'un emploi convenable ? «Pendant les 6 premiers de chômage, un emploi est réputé non convenable - donc on peut le refuser - s'il ne correspond ni à la profession à laquelle prépare les études ou l'apprentissage, ni à la profession habituelle, ni à une profession apparentée» Après l'expiration de ce délai, le travailleur est tenu d'accepter un emploi dans une autre profession."

Cette problématique suscite beaucoup de questions et d'interventions très intéressantes parmi les membres présents à l'assemblée...

Enfin, Pierre poursuit le débat en évoquant les bureaux de courtages, les sociétés d'intérimaires, les bureaux sociaux des artistes. Nous parlons beaucoup de SMART, notamment qui semble s'enrichir (primes à l'emploi, frais administratifs et commissions élevées, ..) sans véritable redistribution des richesses. Le vide juridique actuel et la précarité de nos professions semblent s'accroître. Certains membres relèvent que des salaires indécentes sont proposés par certains directeurs de théâtres. L'emploi n'est pas favorisé, malgré des réductions de charges patronales conséquentes pour les employeurs d'artistes et ... Smart.

Notre courrier envoyé aux ministres :

Monsieur Le Premier Ministre,

Concernant les difficultés de plus en plus nombreuses témoignées par certains artistes discrets (une centaine de cas litigieux sont actuellement répertoriés en différents lieux !) ; constatant une précarité grandissante et inacceptable pour nous - obligation de recherche d'emplois non convenables, non-paiement d'allocations de chômage durant plusieurs mois, examens de dossiers parfois non justifiés, interprétations abusives de la loi par l'ONEM:

L'ensemble des associations représentatives agréées et reprises ci- dessous, siégeant à la fois dans le secteur des arts de la scène et celui de l'audiovisuel et du cinéma,

vous prie de bien vouloir interpeller la Ministre de l'Emploi et du Travail pour lui demander de suspendre au plus tôt la directive de l'ONEM datée du 19 décembre 2011, directive dans laquelle l'ONEM interprète parfois à sa manière plusieurs textes légaux ou réglementaires dont notamment :

- les articles 10 et 32, al.2, 2° de l'arrêté ministériel du 26 novembre 1991 ;
- l'article 116 § 5 de l'arrêté royal du 25 novembre 1991,
- l'article 170 de la loi du 24 décembre 2002.

Nous ne pouvons pas accepter les conséquences de paupérisation engendrées par cet état de fait, d'autant plus que l'artiste belge non fortuné par nature a bien souvent une faible faculté d'action individuelle et se retrouve parfois dans l'incapacité de défendre seul ses droits fondamentaux de citoyen. La peur de l'exclusion sociale, l'absence inquiétante de versements d'allocations pour certains, l'instabilité et le flou juridique liés à cette situation engendrent des cas de figure extrêmes et intolérables à nos yeux. La peur ne pourra jamais susciter la moindre création artistique digne de ce nom, quelle que soit la discipline pratiquée. Elle semble cependant régner. En outre, ces mesures nouvelles peuvent difficilement se cumuler aux « sacrifices » économiques récemment évoqués par le gouvernement et liés à la crise.

Nous constatons par ailleurs qu'à force de ne plus pouvoir distinctement nommer les employeurs, nous risquons de ne plus distinguer non plus les salariés. Tout pousse effectivement vers cela tant au niveau fédéral. « La présomption de salariat et les droits qui y sont attachés risquent probablement de s'user si on ne s'en sert

pas. C'est aussi ce grand vide en la matière qui a permis le fleurissement de certaines « officines » qui ne vivent que sur la précarité du champ culturel ».

Nous imaginons que nous partageons un avis commun sur le fond. Reste à en appliquer la forme pour clarifier la situation dans l'intérêt général.

Nous vous remercions, Monsieur le Premier Ministre, d'avoir bien voulu prendre le temps de nous lire. Nous pensons savoir que des propositions pour un nouveau statut « des intermittents » sont sur la table. Les fédérations et associations représentatives concernées, agréées par le gouvernement de la Communauté française, souhaiteraient être associées à une consultation préalable au débat dans un esprit constructif et sans a priori, dès que votre agenda le permettra.

Dans l'attente de vous lire, veuillez recevoir, Monsieur le Premier Ministre, l'assurance de nos considérations distinguées.



L'UNION DES ARTISTES DU SPECTACLE
Pierre Dherte, Vice-président
uniondesartistes@skynet.be



CTEJ (Chambre des Théâtres pour l'Enfance et la Jeunesse)
Isabelle Authom, administratrice
info@ctej.be



CCAS (Comité de Concertation des Arts de la Scène)
Paul Biot, Président
paulbiot@skynet.be



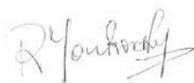
CONPEAS (Concertation Permanente des Employeurs des Arts de la Scène)
Martine Renders, Présidente
martine.renders@skynet.be



FAS (Fédération des professionnels des Arts de la Scène)
Michel Boermans, coordinateur FF
michel.boermans@insas.be



ProSpere (la fédération des créateurs de l'audiovisuel et du cinéma)
Luc Jabon, Président
luc.jabon@skynet.be



ATPS (Association de Techniciens Professionnels du Spectacle)
Richard Joukovsky, Président
richardjoukovsky@hotmail.com



Chambre Patronale des directeurs de théâtres francophones
Serge Rangoni, Président
s.rangoni@theatredelaplace.be



UPFF (Union des Producteurs de Films Francophones)
Patrick Quinet, Président
delphine@upff.be

Succès de notre rencontre des comédiens 10 ans déjà !

Pierre Dherte

Cette année, c'est avec une émotion particulière que j'ai animé, en compagnie de Jean-Henri et Jean Michel Vovk, notre débat annuel des acteurs qui a eu lieu à Mons, le 27 février dernier. Ces débats aux thématiques et concernant essentiellement les comédiens furent initiés, il y a dix ans, par Marc Bossaert et la Communauté française en collaboration avec le Festival International du Film d'Amour de Mons. Je me souviens de l'enthousiasme sans bornes d'Henry Ingberg, secrétaire générale de la CFWB. Depuis 7 ans maintenant, ces débats se font en collaboration avec l'Union des Artistes.

10 ans, cela devait se fêter ! Pour la première fois, nous avons mis en place différents modules pratiques articulés autour des métiers trop rarement approchés dans les écoles de théâtre de notre communauté, à savoir :

- les doublages de films de fictions, d'animation ou de documentaires,
- les voix off de publicités radio ou télévisées,
- les castings,
- les différentes approches de la direction d'acteurs.

Pour animer ces modules pratiques, nous étions entourés de Frédéric Sojcher (réalisateur), Jean-Marc Vervoort (réalisateur, de Melting Pot Café entre autre), Kadija Leclerc, Michael Bier et Patrick Hella (directeurs de casting), Daniel Nicodème, Colette Sodoyez, David Manet (acteurs de doublages de films, entre autre), Jean-Pascal Ledoux et moi-même (acteurs de voix off publicitaires, entre autre).

Les modules consistaient à faire participer des étudiants à des castings «types»; à une direction d'acteur en «life» avec deux réalisateurs; à des démonstrations de doublages de films ainsi qu'à des publicités et voix off dans le domaine de la publicité.

Pour la première fois, ont participé à cette journée près d'une centaine d'étudiants de pratiquement toutes les écoles francophones de théâtre ou de cinéma (INSAS, IAD, CONSERVATOIRE DE MONS ET DE BRUXELLES, PARALAX). Les étudiants furent tous très intéressés et bien motivés par ces rencontres ciblées sur une approche différente et complémentaire de nos métiers et qu'ils n'ont peut-être pas toujours eu l'occasion d'approcher dans leurs écoles respectives.

Un bus remplis d'étudiants est parti de la place Fernand Cock à Ixelles. D'autres nous on rejoins à Mons pour la journée qui, au dire de tous, fut un franc succès !

Nomination de deux vérificateurs aux comptes pour le bilan 2012 en 2013:

Renée Fonck et Yves Degen

Election des administrateurs:

5 postes à pourvoir, 4 candidatures.

Jean-Henri Compère, sortant et rééligible.

Pierre Johnen, sortant et rééligible.

Stéphane Ledune, sortant et rééligible.

Bernard Marbaix, sortant et rééligible.

Membres radiés:

Eddy Krezptowski

Jean-Philippe Lejeune

Daniel Lepers

Claudie Rion

Membres décédés :

Anne Carpriau
 Marcelle Dambremont
 André Debaar
 Jacqueline Grawez
 Beatriz Margenat
 Janine Robiane
 Sylviane
 Catherine Leriche
 Roger Lamarche
 Jacques Aubertin
 Muriel Lejeune
 Daniel Dury
 Jacqueline Vallière
 Nelly Beguin
 Mireille Daniel

Jacques Monseu: J'ai le pénible devoir de vous faire part des noms des membres décédés en 2011. Je voudrais également rendre hommage à Jean Lescanne et à Rita Gorr qui viennent de nous quitter en 2012.

Je vous demande de bien vouloir vous lever et d'observer une minute de silence en l'honneur de nos membres disparus.

Nouveaux Membres :

Hélène Catsaras
 Frédéric van Linthout
 Aurore Picavet
 Laurent Renard
 Marcha van Boven
 David Quertigniez
 Bernadette Mouzon
 Mattéo Segers
 Pedro Cabanas
 Arnaud Sottiaux
 Michaël Sladden
 Justine Drabs
 Guy Theunnissen
 Simon Willame

Naissances :

Camille, née le 12 mars 2011, fille de Céline Culot et Jean Richelet.

Zéno, né le 13 juillet 2011, fils de Nathalie Sauvage et Bernard Breuse.

Athénaïs, né le 2 novembre 2011, fille de Nathalie Bolle et Maximilien Herry.

Pendant le dépouillement des bulletins de votes ont lieu des questions-réponses auxquels participent : Suzy Falk, Mattéo Segers, Paul Gérimont...

Résultat de l'élection des administrateurs :

107 votants (dont 52 procurations)

Sont élus administrateurs pour trois ans:

Jean-Henri Compère, avec 107 voix

Pierre Johnen, avec 106 voix

Stéphane Ledune, avec 107 voix

Bernard Marbaix, avec 103 voix

Compte-rendu du Conseil d'Administration du 6 mars 2012

Constitution du nouveau bureau de l'Union des Artistes du Spectacle :

Président : Jean-Henri Compère

Vice-présidents : Bernard Marbaix, Jacques Monseu, Pierre Dherte

Administrateurs: Colette Sodoyez, Carinne Delvaux, Bernard Gahide, Jean-Michel Vovk, Benoît Joveneau, Pierre Johnen et Stéphane Ledune.

Modification des statuts de l'Union en vue d'élargir ses compétences

Jean-Henri Compère décrit la situation qu'il a vécu récemment après le tournage d'une publicité : la société commanditaire française qui l'employait exigeait de verser ses droits à l'image uniquement à une agence ayant un numéro d'entreprise belge.

Jean-Henri a dû passer par un intermédiaire, une société belge donc, pour toucher ses droits moyennant une commission de 10%. Pour faire écho au débat animé précédemment par Pierre Dherte à propos de ces "officines" (Smart...), Jean-Henri et le Conseil d'Administration proposent que l'Union des Artistes; qui a un numéro d'entreprise; puisse servir d'intermédiaire à ses membres dans ce cas de figure moyennant une commission de 5 %.

Pour pouvoir offrir ce service il serait nécessaire de modifier les statuts de l'Union. Bien que le quorum ne soit pas réuni et que les textes exacts soient encore à l'étude, Jean-Henri demande aux membres présents de voter à main levée pour la modification des statuts. Les membres acceptent.

Résultat des votes : 55 voix pour et 2 abstentions.

Collecte des petits sabots de Noël Saison 2012	Recettes
Théâtre Royal de la Monnaie	12130,00
Atelier Théâtre Jean Vilar	8740,00
Théâtre Royal du Parc	7113,75
Comédie Claude Volter	5551,00
Théâtre Loyal du Trac (à l'EGG)	2803,85
Théâtre le Public	2045,00
Théâtre Royal des Galeries	2002,62
Théâtre Varia	1865,91
Union Dramatique et Philanthropique de Bruxelles	1777,19
Théâtre de la Place des Martyrs	1701,19
ABCD	1627,86
Les Riches Claires	1623,43
Le Rideau de Bruxelles	1499,90
Théâtre de la Valette	1289,29
Marie Paule Kumps/Bernard Cogniaux (Aux Beaux Arts)	948,80
The EGG(La Comédie de Bruxelles)	780,00
Théâtre Royal de Namur	721,46
Théâtre Les Tanneurs	627,74
Marion	329,31
Théâtre National	304,01
Messe des Artistes à la Cathédrale St-Michel	209,52
Théâtre de Poche	200,00
Théâtre de l'Ancre	184,75
Théâtre de La Place	106,36
Théâtre Royal de Toone	70,00
Théâtre de la Vie	41,60
TOTAL	56.294,53 €

Un tout grand merci à tous les collecteurs, collaborateurs, caissiers et autres responsables de collecte des Petits Sabots. Vous faites un travail formidable, essentiel pour la poursuite de notre activité philanthropique.

Le mariage de Mademoiselle BEULEMANS...



par Jeannine Rolane

Le mariage de Mademoiselle Beulemans et petites histoires d'une salle de théâtre bruxelloise

En 1897, s'ouvrait "L'Olympia", pas celui de Paris, non ! Je vous parle ici de notre "Olympia", situé rue Orts n° 9 à Bruxelles.

C'est dans cette salle que fut créée en mars 1910 notre célèbre pièce de théâtre. Le rôle de Monsieur Beulemans était interprété par Alfred Jacque. Il souffrait atrocement de rhumatismes et le boitement causé par la douleur fut considéré comme "effet" de jeu. Ambreville, de son vrai nom Nicolas van Berkel, jouait Meulemeester et Jules Berry (vous avez bien lu !) celui du parisien Albert Dupuis.

Les auteurs Frans Fonson (1870-1924) et Fernand Wicheler (1873-1935) n'espéraient pas le succès de leur œuvre, ils croisaient les doigts pour que la pièce tienne l'affiche pour six représentations. On sait qu'il y en a eu des milliers et...dans d'autres langues que le français. Trois mois plus tard, Paris ovationnait la pièce. Alfred Jacque jouait beaucoup aux "Galeries" son théâtre fétiche semble-t-il. Il faisait hurler de rire Feydeau qui, de passage à Bruxelles, venait l'applaudir tous les soirs ! **Ce Jacque**, disait-il, **est sans concurrence, il n'a son égal ni à Paris ni ailleurs**. Jacque mourut en mars 1917.

Ambreville avait repris le rôle de Beulemans en 1911. On a dit de lui qu'il fut l'acteur le plus populaire de Belgique. Né en 1863, il avait exercé le métier de typographe jusqu'à l'âge de 16 ans. Il débutât vers 1885 et jouât avec Crommelynck le père de Fernand le dramaturge. Il joua aussi avec Jeanne Bourgeois mieux connue sous le nom de Mistinguett. C'est lui qui mit le jargon bruxellois dans la bouche des personnages Van Pieperzeel et Wittebols. Marie-Henriette, notre deuxième reine, en était folle – en tout bien tout honneur veux-je dire – et l'invita plus d'une fois dans son havre de Spa. Retiré de la scène il s'était installé libraire. Il mourut en 1921.



L'Olympia proposait des revues dans lesquelles brillait une certaine Esther Deltenre, originaire de Lessines. On dit qu'elle avait à la fois du talent et des dimensions impressionnantes. Un regard sur une photo nous le prouve, déguisée en Walkyrie, elle est plus que convaincante ! Femme d'humour, elle avait sa devise: "moi seule et cétacé". On la nommait "la tour de Mamel". Elle eut un partenaire aussi gros qu'elle en la personne de Ambreville... 45 de tour de mollet !

Elle débuta, tenez-vous bien, à l'âge de 10 ans au "Concert des Glaces" qui avait pris, en 1887, la place du "Théâtre Fulgoni" créé en 1880. Cette salle était située à l'angle du boulevard du Midi et de la rue Van der Weyden. En 1904, inspirée par les expéditions africaines de Léopold II, notre Esther chantât une brabançonne congolaise transformée en négresse. Elle fit aussi

les beaux jours de la "Scala" et du "Théâtre de la Bourse". Nous la trouvons même au Casino de Paris dans un petit rôle aux côtés de Maurice Chevalier. Esther Deltenre poursuivit sa carrière jusque dans les années 50. C'est aux "Folies Bergères", en septembre 1955 qu'elle la termina à l'âge de...77 ans.

L'Olympia accueillit d'autres célébrités comme Harry Baur et Sacha Guitry. En 1912, le directeur de l'Olympia s'appelait Mertens, un nom bien de chez nous me direz-vous. Ici, je suis quasi certaine de vous apprendre quelque chose ! Le fils de ce directeur fit les beaux jours de la salle de papa, sous le même nom, mais bientôt il s'imposa à Paris sous un autre nom que nous connaissons mieux, celui de Fernand Gravey. (1905-1970)

En 1928, l'Olympia fut démolie pour le reconstruire sous le nom de "Théâtre Ambassador". En 1930, il devint le cinéma Ambassador.

Jeannine ROLANE

Source : Bruxelles, une histoire capitale.
J. Dubreucq.

Décès de Vaclav Havel



par Michel Guillo

Ce 18 décembre 2011 disparaissait Vaclav Havel. Homme de convictions, dissident persécuté et emprisonné par le régime communiste, il a lutté toute sa vie en faveur de la liberté d'opinions. Chantre de la Révolution de velours qui a permis à la Tchécoslovaquie d'alors de se libérer de l'emprise Soviétique et d'accéder à la démocratie, il devint Président apprécié de son pays.

Auteur dramatique talentueux, nous avons été quelques-uns à avoir eu l'honneur d'interpréter son théâtre. J'ai le souvenir qu'avec l'appui d'Amnesty International, nous précédions les représentations au Théâtre de Poche d'une adresse au public, rappelant combien les intellectuels Tchèques, signataires de la "Charte 77" nous invitaient au respect des Droits de l'Homme et à la liberté de pensée.

Michel Guillo



Groupes de Travail

Comme je vous en parlais dans mon éditorial, nous vous ouvrons les portes de l'Union. Inscrivez-vous dans un de nos groupes ou suggérez-nous en de nouveaux.

Le Gala et le bal de l'Union.

Réfléchir à l'organisation et la mise sur pied d'un nouveau Gala et d'un nouveau Bal de l'Union.

Les rencontres interdisciplinaires de l'Union.

Organiser des rencontres avec des associations professionnelles amies pour apprendre à se connaître et partager des informations avec les membres de ces associations.

La création d'un spot télé/radio pour la promotion de la future fondation.

Faire la promotion de cette fondation, principalement à la période des petits sabots, mais aussi les gens amener à nous faire des dons spontanés.

La création de réunion d'information dans les écoles supérieures artistiques .

Créer un module d'explication sur la réalité de nos métiers, à présenter une fois par an dans les différentes écoles artistiques.

La défense morale des professions de nos membres

Aborder les différentes problématiques liées à nos métiers, régler les différents éventuels, être attentif aux nouvelles lois et aux conséquences qu'elles engendrent, etc ...

Etendre nos compétences à la possibilité de faire des contrats.

Se renseigner sur la faisabilité de pouvoir faire, via un secrétariat social, l'interface entre des employeurs et les artistes.

Envoyez un mail ou une lettre à L'Union pour que nous puissions vous joindre dans le groupe que vous aurez choisi.

Jean-Henri Compère

Le rideau suivant...

Chers amis,

artistes et créateurs des mille temps du Rideau, comédiennes et comédiens, techniciennes et techniciens,

collègues, consoeurs et confrères de nos théâtres, de nos centres culturels et dramatiques, de nos compagnies, spectatrices et spectateurs, journalistes, collaboratrices et collaborateurs des entités publiques, ministres d'état et de de tutelles, vous toutes et tous en vos fonctions, présences, partenariats, services, fidélités, singularités et qualités, et vous toutes et tous, croisés ou rencontrés une fois ou mille fois sur le chemin parcouru ensemble,

Ce dimanche 1er janvier 2012, date de ma prise de pension légale, je transmettrai la responsabilité de la gestion journalière du Rideau de Bruxelles à celles et ceux qui la partagent déjà et à celles et ceux qui les entoureront.

Mais je leur transmettrai en même temps, je l'espère, la joie de porter plus haut et plus loin le service quotidien d'un grand Théâtre, ce Rideau de Bruxelles qui est et restera, jusque dans sa quête actuelle et vitale d'un lieu d'implantation, la plus ancienne institution du paysage théâtral de notre Fédération Wallonie-Bruxelles.

Ce n'est pas de retraite au sens napoléonien dont il s'agit. C'est d'une vraie place vacante, laissée à une créativité, une disponibilité et une combativité renouvelées: pour le Rideau suivant, mais aussi pour moi-même.

Je conserverai d'autres responsabilités, nouvelles ou non. Elles me permettront de m'engager dans des débats qui me tiennent à coeur, et notamment dans celui qui se joue en ce moment au sein de notre profession.



J'ai vu Claude Etienne se battre pour obtenir et maintenir pour les acteurs et les techniciens des droits élémentaires: des contrats d'emploi, une protection sociale, le droit aux allocations, des représentations syndicales.

J'ai vu progresser ces valeurs tout au long de 36 années et plus passées au Rideau de Bruxelles. Et j'ai partagé pendant 18 ans la fierté raisonnable de Claude Etienne qui en fut l'un des artisans.

"C'est le prince qui doit demander audience à l'artiste". Pendant toutes ces années, cette phrase prononcée par Jack Lang, simple et ineffaçable, a été épinglée au mur de son minuscule bureau (qui était aussi le mien).

Aujourd'hui nous régressons, c'est évident. J'ai le sentiment qu'à nouveau on inverse les rôles. Et qu'il faut dire et redire avec un Paul Ricoeur, ou même avec un Aristote, que le politique est le garant d'un arbitrage constant, et surtout bienveillant. Que c'est sa raison d'être et son mandat. Qu'il n'en a pas d'autres.

Dire et redire que les retombées matérielles et immatérielles de la subvention sont incalculables, elle qui représente un dépôt confiant et non une dépense, comme on aime à le laisser croire.

Dire et redire que toute reconnaissance sociale des artistes et de ceux qui leur permettent de créer ou de s'exprimer, commence par la rencontre avec eux, par la conscience de leur travail précaire, fragile, indispensable, et par le respect de leur simple survie.

Je vous remercie de tout coeur de tout ce que nous avons partagé ensemble, et déjà de ce que nous continuerons à partager.

Je vous souhaite, pour tant d'avenirs possibles, une très belle année 2012 suivie de beaucoup d'autres.

Et je vous redis mon amitié.

Martine Renders

Une rencontre:

Patrick De Longrée

Producteur de spectacles



Propos recueillis par Michel Guillou.

En guise de présentation ?

Je suis né à Leuven en 1962, dans une famille de quatre garçons, mère au foyer et père employé administratif à l'UCL, où j'ai suivi, par la suite, des études en philosophie

Première rencontre avec la culture ?

Là où j'ai vécu (Tourinnes-la-Grosse), on organise chaque année des événements culturels : expositions, concerts, spectacles. Très tôt, j'y ai été mêlé. Adolescent, j'y ai même foulé les planches ! Mais j'ai compris très vite que la scène n'était pas mon lieu de prédilection mais que ses abords m'intéressaient davantage. Toutefois, il est clair que cette fréquentation a défini mes orientations professionnelles futures : Être celui qui pourrait gérer des projets théâtraux ! C'était, sans doute, un belle inconscience de la jeunesse, mais d'avoir, dès l'adolescence, tracé ma trajectoire professionnelle m'a permis de gagner beaucoup de temps et d'affirmer plus vite mes affinités et mes perceptions artistiques.

Et quant à la découverte du théâtre professionnel ?

Elle s'est simplement opérée via mon Collège qui nous emmenait au Théâtre National ou au Théâtre Jean Vilar. C'était, d'un côté, le règne de Jacques Huisman, favorisant une grande diversité de productions et, de l'autre Armand Delcampe qui nous faisait découvrir Mnouchkine, Beno Besson ou Svoboda. De plus, et grâce à mes parents, j'ai pu suivre des Festivals de plein air comme Avignon ou Vaison-la Romaine

En revanche, ne vivant pas à Bruxelles, je n'ai pas, à l'époque, découvert les nouvelles émergences de ce qu'on a appelé le « Jeune Théâtre »

Puis est venu le temps de se jeter à l'eau !

J'ai, effectivement, pu tâter assez tôt du métier, grâce à ma rencontre avec des professionnels qui m'ont fait confiance pour gérer la production de leurs spectacles. Je devais trouver des partenaires medias ou financiers (immodestement, je suis un peu à l'origine de l'éclosion du sponsoring dans le théâtre francophone!) pour financer des campagnes de pub élargies ou pour donner plus de souffle à des spectacles qui manquaient de moyens. Cela m'a permis de travailler pour le Théâtre National, la Comédie Volter, le Rideau de Bruxelles, le Nouveau Théâtre de Belgique, l'Adac et d'être de plein pied avec des personnalités importantes de la vie artistique (Drouot, Ronse, Marchant, Volter) et de côtoyer en très peu de temps énormément d'artistes. J'ai fait ce job full-time pendant deux années en passant d'un théâtre à l'autre en free-lance . J'étais curieux, attentif et discret : j'emmagasinai toutes les particularités de ce métier car je n'avais qu'un objectif : initier mes propres projets et les mener à terme.

Pour les produire et les mettre en scène ?

Non. La chose essentielle que j'ai apprise durant ces années pré-professionnelles, c'est que je ne serais pas metteur en scène. J'ai compris que si je pouvais assurément avoir une vision artistique et esthétique personnelle d'un projet, je ne possédais par contre pas la faculté qui me paraissait essentielle pour monter un bon spectacle : Être un directeur d'acteurs.

Il fallait donc s'entourer, faire confiance...

En effet ! La taille des mes envies était un peu disproportionnée pour pouvoir être concrétisée par une seule personne! Il fallait donc nécessairement trouver des alliés pour y parvenir. Mais mes expériences me démontraient qu'il fallait avant tout se structurer pour pouvoir compter sur une assise stable et la mieux organisée possible.

Ma rencontre avec Rinus Vanelslander fut décisive. On ne se connaissait pas. Je l'ai rencontré par hasard chez une amie commune. Il venait de terminer des études d'économie. Comme j'envisageais de créer une structure de production mais que je n'y connaissais rien en matière de création de société, je lui ai demandé de m'expliquer comment y parvenir. Il faut savoir que mon projet dans l'Abbaye de Villers pouvait enfin se concrétiser grâce à la rencontre d'un député fraîchement élu (Francis De Hondt) qui s'intéressa enfin à mon dossier (j'ai insisté durant 5 ans !) et à Dominique Haumont qui décréta un jour qu'il voulait monter « Barabbas » à Villers avec Michel Poncelet, ce qui me sembla être une excellente idée.

Pour trouver des moyens financiers importants au sein d'entreprises (ce qui était essentiel pour le développement de l'activité), il me semblait plus judicieux de se positionner en entrepreneur plutôt qu'en assisté. J'avais déjà bien compris qu'il serait plus judicieux de s'appuyer sur quelqu'un d'extérieur aux métiers du théâtre afin d'apporter une vision rationnelle sur les choses. Et c'est comme cela que je me suis associé avec Rinus Vanelslander en 1987 pour fonder la société de production DEL Diffusion (nous avons pensé à DEL Productions, mais cela faisait un peu pompeux !).

Restait la tâche – ô combien ardue ! – de la recherche d'appuis officiels et privés...!

Dès le début, la combinaison d'aides publiques et privées s'est imposée. Nous sommes en 1987 et le site de Villers est géré par la Province du Brabant qui subsidie d'emblée le premier spectacle mais cette aide ne suffisait pas à le financer et il fallait trouver des appuis extérieurs, à la fois des aides en matériel et des aides financières. Nous avons alors frappé à de nombreuses portes ; parfois en saisissant des opportunités comme la société Maurice Delens (devenue Valens) qui rénovait les ruines à l'époque et qui est devenue sponsor (et qui l'est toujours 25 ans plus tard !), ou en utilisant nos relations (pour Duvel par exemple) ou en trouvant des partenaires extérieurs (banques, medias, etc).

Très vite il nous est apparu que nous pouvions peut-être émerger à d'autres aides publiques et la Communauté française nous a assuré de son soutien dès 1988 ; ensuite, la Région wallonne a suivi depuis 2002. Entre temps, nous avons été conventionnés par la Communauté française pour un montant relativement faible (qui correspond à environ 10% de nos budgets) mais qui nous permet d'équilibrer nos productions sans en relever le prix du ticket d'entrée.

Mais qu'est-ce qui a décidé, en fin de compte, du choix de Villers-la-Ville ?

L'Abbaye de Villers-la-Ville a toujours été pour moi un lieu fascinant, mêlant l'étrangeté des ruines au souffle spirituel. Le hasard faisant parfois bien les choses, un producteur de la RTBF que je connaissais a un jour réalisé une émission de télévision sur la reprise de la gestion du site par la Province du Brabant. Il connaissait mon intérêt pour ce lieu et sous forme de boutade me dit que c'était peut-être le moment de proposer un projet. Ce que je fis. Cela devait être vers 1982. Cinq ans plus tard, le jeune député dont j'ai parlé plus haut tombe sur mon dossier. Croyant au projet, il nous a mis autour d'une table et a convaincu la Province de nous financer !

C'était « Barabbas » en 1987. Superbe réussite, en effet..

Nos succès publics sont notre première satisfaction. Suivent deux autres points qui nous donnent de l'enthousiasme : premièrement, avoir eu souvent la chance de rassembler des équipes talentueuses et généreuses ; deuxièmement, d'avoir pu mener des projets parfois insensés comme « Images de la vie de Saint François d'Assise » (une création mondiale déjantée d'une pièce de Ghelderode), « Athalie » (un grand Racine et une partition baroque interprétée en direct sur instruments anciens), « Thyl Ulenspiegel » (une création multidisciplinaire complexe), ou « Le Nom de la Rose » (l'œuvre gigantesque d'Eco adaptée pour la première fois au théâtre après des années de travail de persuasion).

Il est vrai que le succès de s'est jamais démenti : En 25 ans, une moyenne de 500 à plus de 800 spectateurs par représentation, avec une pointe de 1000 spectateurs par soirée pour « Athalie », « Thyl Ulenspiegel » et « L'Avare » !... Mais il doit y avoir des déceptions, aussi ?

Deux points ressortent d'évidence dans ce qui a déçu : les premières années furent difficiles sur le terrain ; nous avons eu à subir une adversité acharnée de la part de nombreuses personnes ou de groupuscules qui voulaient nous empêcher de poursuivre l'activité théâtrale d'été car elle nuisait, d'après eux, aux visites touristiques. Comme il est rapidement apparu que les spectacles drainaient davantage de spectateurs que de visiteurs, l'argument est progressivement tombé mais la hargne de certains nous a réellement fatigués. Nous sommes toutefois parvenus, à force d'entreprendre des stratégies de conviction, de rallier à notre cause le plus grand nombre et cet aspect difficile des débuts s'est progressivement estompé pour faire place à une vraie sérénité.

Le second point de déception, mais il est plus récent, est le manque de reconnaissance que nous constatons de la part des médias. Nous avons toujours passé plus de temps à agir qu'à communiquer mais nous estimons que nous ne sommes pas des vendeurs de vent. Notre activité importante dans le paysage théâtral aurait le mérite, à nos yeux, d'être soulignée et elle ne l'est absolument pas. Nous avons encore pu le constater lors de notre 25ème édition : nous pensions que la presse ferait état de cet anniversaire et nous attendions que la performance de monter « Le Nom de la Rose » soit saluée en bonne place dans les médias. Il n'en fut rien !

Comment, en 25 ans, a évolué ce travail ?

Nous avons pu acquérir au fil des ans une maîtrise dans les différents aspects d'une production. D'une part au niveau des aspects logistiques (nos productions réclament des mises en œuvre techniques énormes) et d'autre part au niveau de l'encadrement artistique (notre implication à tous les niveaux de la création n'a pas toujours été bien perçue ou acceptée par les créateurs mais comme c'est là notre moteur de producteurs nous avons progressivement trouvé des équilibres relationnels qui apportent souvent énormément de satisfactions).

Il y a grosso-modo trois phases qui se dégagent des 25 années de spectacles à Villers : la phase de curiosité et d'accroissement, la phase d'érosion et la phase de renaissance et d'élargissement. Les premières années ont été croissantes au niveau de la fréquentation et nous sommes assez rapidement arrivés à une moyenne de 25.000 spectateurs; nous étions parvenus à forger la curiosité des spectateurs en offrant des spectacles d'une très grande variété. Le public provenait principalement du Brabant Wallon et de Bruxelles, constitué d'habitué du théâtre ou de spectateurs occasionnels, principalement des adultes bien installés.

Au bout d'une bonne quinzaine d'années, après un pic vertigineux à 30.000 spectateurs, nous avons constaté une érosion du nombre de spectateurs qui allait sans doute de pair avec une programmation moins excitante à leurs yeux et une certaine lassitude de reprendre chaque été la route des ruines ; nous atteignons alors difficilement les 20.000 spectateurs. Nous avons alors repositionné nos projets pour les rendre plus attrayants (grands titres, grands auteurs ou adaptateurs, mises en scène plus spectaculaires, accessibilité plus immédiate des œuvres, etc.). Le résultat n'a pas tardé : retour vers des chiffres de fréquentation importants, renouvellement des spectateurs avec l'arrivée de familles, rajeunissement, élargissement vers des publics plus variés.

Une réflexion sur les approches théâtrales actuelles, en Belgique ?

Je pense que la Belgique francophone offre une vraie variété tant en matière d'approche théâtrale que de répertoire. Dans d'autres pays, on constate un formatage des projets artistiques que l'on ne trouve pas ici . Mon regret principal est que la recherche des publics est souvent oubliée et que cela devrait rester, à mes yeux, une priorité, car sinon à quoi bon vouloir donner une relecture de tel auteur classique, monter cet auteur inconnu qui a tant de choses à dire, ou encore mettre en œuvre de longs processus créatifs, si, au bout du compte, cela n'intéresse personne ?

Et la place de l'acteur ?

Je suis assez sensible à cette question car je suis bien placé pour constater que des dizaines de jeunes comédiens sortent des écoles chaque année et sont confrontés à un problème d'emploi évident. En parallèle, on peut constater que les institutions qui sont les plus largement dotées en subventions ne sont pas nécessairement les plus pourvoyeuses d'emploi, ce qui me surprend et même m'irrite ! Finalement, l'acteur est abandonné à lui même au sortir de sa scolarité et donc, les plus têtus créent leurs propres projets ce qui débouche sur une profusion de spectacles dans lesquels les acteurs se démènent pour tout faire. Il en résulte des centaines de projets qui, même s'ils peuvent être novateurs ou intéressants, passent inaperçus ou n'attirent que le cercle de certains initiés.

Et la multiplication des lieux pluridisciplinaires ?

Je constate que quelques grands lieux qui ont été créés pour développer des activités multidisciplinaires se maintiennent bien et poursuivent une programmation qualitative.

Par ailleurs, certains théâtres très subventionnés sont passés d'une activité de création à une activité de diffusion, et que les quelques créations qui émaillent une saison ne se donnent plus que durant quelques dates de représentation et qu'elles ne forment plus l'épine dorsale d'une programmation saisonnière. La plupart de ces grandes maisons s'échangent d'ailleurs leurs activités et mettent sur pieds des coproductions.

Que pourrait-on conclure de tout cela ?

Que chacun se fait sa réalité culturelle. Certains aiment le conformisme et d'autres l'avant-garde ; certains sont puristes et d'autres sont attirés par les expériences. Certains changent de comportement en fonction de leur humeur ou de leurs envies.

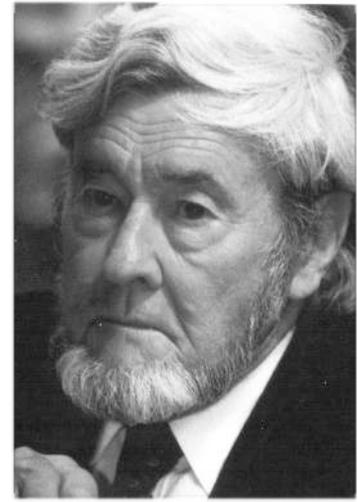
Le paysage théâtral francophone belge offre donc un choix excessivement varié qui peut répondre aux attentes de chacun. Mais on le sait, on va vers un nivellement des programmations. J'ai donc le sentiment que les théâtres devraient prendre le parti de souligner et de renforcer leur spécificité. On constate actuellement un élargissement de l'offre dans la plupart des saisons, mélangeant les genres et les disciplines, offrant des découvertes ou des surprises et cela génère une sorte de dilution et de perte de spécificité.

Si chaque théâtre affirmait sa particularité et consacrait ses moyens à aller jusqu'au bout de ses missions et de ses convictions, on assisterait à une perception plus lisible du paysage théâtral, ce qui, à mon avis, permettrait un engagement mieux ciblé et plus immédiat du spectateur.



Pierre Gilmar

Hommage



Pierre, mon mari, était un comédien dans l'âme.

Sa vie a commencé à Barcelone, sa petite enfance au Chili et ensuite à Verviers, au Collège des Jésuites, où il jouait des rôles dans des pièces pour enfants. Il entre au Conservatoire de Verviers et en sort brillamment, ensuite au Conservatoire de Liège.

Le service militaire, suivi de la guerre de 1940 font de lui un soldat à la guerre. Démobilisé, il passe les années de la guerre à Verviers et il participe aux activités théâtrales de "L'Equipe A" créée et dirigée par Oscar Lejeune, futur directeur du Théâtre Royal du Parc, tout en suivant les cours à l'Institut Agronomique de Gembloux. Après la guerre il part au Chili où il crée le "Theatro d'Ensayo" à l'Université catholique de Santiago du Chili, où il joue et met en scène divers spectacles. En 1948, il part aux Etats-unis d'Amérique, à Roanoke (Virginie) où il joue une pièce par semaine dans la Compagnie "les Patchwork Players" et les critiques dans les journaux sont élogieuses pour lui. Il part ensuite pour New-york pour y suivre des cours de télévision.

A son retour en Belgique le Théâtre Royal du Parc l'accueille et les rôles se suivent. Mariage à Malines, en langue flamande et française, en présence d'André Debaar, son témoin.

Ainsi quatre langues ont régi sa vie, le français, l'espagnol, l'anglais et le flamand. Nouveau départ au Chili et à son retour il crée avec Eric Pradier la "Compagnie Gilmar-Pradier". A deux, ils montent au Théâtre Molière deux mélodrames: "Les Deux Orphelines" et "Le Maître de Forges". Le succès était réel mais le coût des spectacles sans aucune aide extérieure, était trop élevé et il a fallu arrêter. Pierre continue son chemin au Théâtre de Poche, au Théâtre Royal des Galeries, à la comédie Claude Volter. Voici quelques rôles où il a brillé: "le juge Adam, dans la Cruche Cassée de von Kleist, la création des "Chaises" de Ionesco, à Bruxelles, avec Suzy Falk, Napoléon dans Madame Sans-Gêne, avec Christiane Lenain, Falstaff, le Cardinal de curie dans le "Vicaire" où il se fait haineusement huer par des étudiants de l'ULB.

Son dernier rôle fut Ali Habenichts dans le "Pain Dur" de Claudel, à la Compagnie Yvan Baudoin-Leslie Bunton.

Il aimait écrire pour le théâtre et il a été lauréat de plusieurs concours de littérature dramatique. Son adaptation de la pièce espagnole "Don Alvaro" a été traduite en néerlandais et jouée à Dordrecht et en tournée aux Pays-Bas, par le "Stichting Toneelgroep Voetlicht 64" dans une mise en scène de Roger Van Hool.

Dans le grand âge de sa vie, il a vécu ses difficultés de mobilité comme un nouveau rôle à jouer, avec courage et bonne humeur. Ainsi a été la vie de ce merveilleux comédien, mon mari.

J. Absilis Veuve Pierre Gilmar.

*Un homme courtois, toujours ouvert aux jeunes, sensible et extrêmement professionnel....voilà ce que nous perdons!
Adieu, Pierre...*

Raymond Pradel et Michèle Robson

Naissances

Un bambin est arrivé dans le monde des artistes ces derniers mois.

Nous lui souhaitons la bienvenue, une belle vie remplie de surprises et beaucoup de bonheur ainsi qu'à ses parents.

Athénaïs

Née le 2 novembre 2011 ,
fille de Nathalie Bolle et Maximilien Herry.



Changement d'adresse : Bobette Jouret

Heureux qui comme Bobette a fait un beau voyage... et puis est retourné plein d'usage et raison(ça non !).
Vivre entre ses parents le reste de son âge...

15 Rue des fiefs 1380 Lasne

16 bte 9 Place Reine Astrid 7500 Tournai

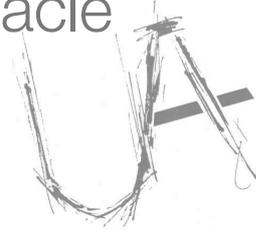
gsm:0495/26 21 46

Gros bisous et bonne année à tous.

Bobette Jouret

Union des Artistes du Spectacle

Avantages offerts



Avantages offerts par l'Union des Artistes :

(Avantages accordés sur demande écrite aux membres affiliés depuis un an minimum et en règle de cotisation)

1. Allocation de naissance
186 € par enfant.
Document à fournir:
photocopie de l'acte de naissance. La demande doit parvenir à l'Union dans un délai maximum de 6 mois.

2. Allocation de décès
496 € en cas de décès d'un membre aux héritiers directs OU à la personne qui assume les frais de funérailles. Documents à fournir: photocopies (acte de décès et frais funéraires).

3. Allocations trimestrielles après un minimum de 20 ans de présence à l'Union:

- de 65 à 69 ans (95 €)
- à partir de 70 ans (115 €)

Document à fournir:
photocopie de la carte d'identité. Dans tous les cas, indiquer le numéro de compte bancaire sur lequel la somme sera versée.

Partenariat avec Comedien.be

- 1 année d'abonnement gratuit
- 50% pour les années suivantes !

Lire les conditions sur notre site ou sur www.comedien.be

Sous certaines conditions:

1. Intervention dans les frais de maladie, d'hospitalisation, de prothèse, ...
2. Prêts d'argent sans intérêt.
3. Conseils juridiques relatifs à la profession assurés par Maître Pierre Jeanray (première consultation gratuite, après approbation du conseil d'administration).
4. Dons en argent et aide dans les cas graves.

De plus :

1. La qualité de membre permet d'être repris dans le fichier Cinéma-TV que l'Union met en permanence à la disposition de tous les employeurs intéressés.
2. D'autre part, l'Union s'efforcera, dans la mesure du possible, de vous donner les renseignements ou d'orienter les recherches qui vous seraient nécessaires pour toute démarche utile à l'exercice de votre métier.
3. Depuis 2007, l'Union est agréée par le gouvernement de la Communauté française en tant qu'ORUA (Organisation Représentative d'Utilisateurs Agréée). Nos administrateurs assurent la défense morale de vos professions dans plusieurs instances officielles de décision et de concertation.
4. Depuis 2012, accès gratuit, sous certaines conditions, dans certains théâtres.

Conseil d'administration

Après les élections de l'Assemblée Générale du 28 février 2011 et du Conseil d'Administration du 1^{er} mars 2011

Président : Jean-Henri Compère (2012-2015)
Rue Vandeweyer, 69 02/242 97 78
1030 Bruxelles jhcra@linkline.be 0479/64 69 60

vice-Présidents :

Jacques Monseu (2010-2013)
Bd G. Van Haelen, 43 02/346 56 29
1190 Bruxelles jacquesmonseu@hotmail.com 0477/50 07 46

Pierre Dherte (2010-2013)
Rue Isidore Verheyden, 10 02/514 09 43
1050 Bruxelles pierre@dherte.com 0475/55 40 61

Bernard Marbaix (2012-2015)
Avenue d'Auderghem, 304 02/649 77 21
1040 Bruxelles bernardmarbaix@gmail.com 0496/96 42 90

Secrétaire Général Trésorier:

Bernard Gahide (2010-2013)
Rue Murillo, 10
1000 Bruxelles b.gahide@gmail.com 0486/53 16 44

Administrateurs:

Pierre Johnen (2012-2015)
Rue du Chenois, 42 067/55 50 18
7090 Hennuyères pierre.johnen@gmail.com 0476/20 78 98

Benoît Joveneau (2010-2013)
Rue Longue Vie, 42 02/513 61 22
1000 Bruxelles benoit.joveneau@gmail.com 0484/16 44 00

Stéphane Ledune (2012-2015)
Rue Molensteen, 50
1180 Bruxelles stephane.ledune@gmail.com 0479/27 33 07

Carinne Delvaux (2011-2014)
Avenue de Broqueville 97 bte 12 02/770 14 79
1200 Bruxelles carinnedelvaux@base.be 0494/08 78 18

Jean-Michel Vovk (2011-2014)
Rue Van AA, 44 02/648 59 23
1050 Bruxelles vovk@scarlet.be 0486/21 18 11

Colette Sodoyez (2011-2014)
Avenue de Beersel 107 02/343 48 35
1180 Bruxelles colettesodoyez@live.fr 0496/21 47 02

Demande d'admission

Union des Artistes du Spectacle

Questionnaire d'adhésion :

Pseudonyme :-----

Patronyme :-----

Prénoms :-----

Lieu et date de naissance :-----

État civil :-----

Nationalité :-----

Nom & prénom de l'époux(se) :-----

Activité dans le spectacle :-----

Date des débuts :-----

Adresse :-----

Téléphone :-----

Fax :-----

Portable :-----

Courriel :-----

N° de compte bancaire :-----

*En sollicitant mon admission à l'Union des artistes en qualité de membre effectif, je m'engage à payer ma cotisation au début de chaque année (soit 25 €) sur le compte **BE57 0000 2071 3035** et à me conformer aux statuts qui régissent l'Association.*

Questionnaire pour notre fichier cinéma - TV :

Couleur des yeux :-----

Couleur des cheveux :-----

Corpulence :-----

Taille :-----

Sports pratiqués :-----

Langues parlées couramment :-----

Autres aptitudes spéciales :-----

Observations :

(détails complémentaires que vous aimeriez faire connaître)

Signatures des 2 parrains et du demandeur

Joindre :

- **1 photo d'identité** pour la carte de membre,
- **1 photo de qualité** pour le fichier,
- **1 C.V.** avec les rôles principaux joués, le nom des metteurs en scène ou réalisateurs ainsi que des théâtres ou productions cinématographiques, lyriques, musicales ou chorégraphiques.

Envoyez votre demande à :

UNION DES ARTISTES DU SPECTACLE

Rue Marché aux Herbes, 105/33 - Galerie Agora
1000 Bruxelles
Tél. & Fax : 02/513.57.80 - GSM : 0474/38.21.00
Courriel: union.des.artistes@skynet.be
Site Internet : <http://www.uniondesartistes.be>